

Délivrance de médicaments des listes B+/B- Protocole

Sabrina Ben Amara

31/03/2022



Table des matières

- Qu'est-ce que Primary Care (PC)
- Bases légales
- Avantages du PC pour les clients
- Avantages du PC pour nous les pharmaciens
- Explication des tarifs
- Quelques cas particuliers
- Perspectives et défis pour le futur
- Comment conseiller PC
- Questions et remarques

Qu'est-ce que PrimaryCare?

- C'est une **prestation Galenicare**; elle permet aux pharmacies d'être rémunérées pour la remise, sans ordonnance médicale, des médicaments des listes A&B (inclus B-et B+)
- **Pourquoi cette prestation existe-elle?**
- Depuis l'introduction début 2019 de la LPTh révisée, les pharmaciens disposent de compétences élargies en matière de remise de médicaments soumis à ordonnance. Voici les 2 changements principaux:
 - **Suppression de la liste C**: les substances actives présentant un risque de dépendance ou un risque accru d'interaction ont été transférées de la liste C à la liste B afin d'augmenter la sécurité des patients
 - **Création d'une liste B+**: certains médicaments pour le traitement de maladies fréquentes peuvent être remis plus facilement par le pharmacien selon les indications de l'OFSP
- pharmaSuisse encourage fortement cette rémunération et la soutient !

Bases légales à respecter pour la délivrance

Délivrance par le pharmacien

- Elle doit être documenté de manière traçable indiquant que le pharmacien a été impliqué directement dans la remise du médicament et a autorisé la délivrance de manière vérifiable.
- → Visa du pharmacien

Patient Présent

- En règle général, les patients doivent être présents en personne. Les exceptions doivent être justifiées dans la documentation
- (!\ patient doit déjà avoir un dossier et l'autre personne doit avoir une procuration; envoi ou livraison pas possible)

Documentation

- La documentation doit être compréhensible et consultable à tout moment
- → archivage comme une ordonnance.

Avantages du Primary Care pour le client

Flexibilité

Horaires de consultation élargis en pharmacie

Gain de temps

Pas d'attente pour un rendez-vous médical

Conseil compétent à coût raisonnable

Le client bénéficie de vos compétences et de vos connaissances élargies

Participe à une baisse des coûts de la santé

- Consultation aux urgences évitée dans certains cas (désengorgement et économie)
- Moins cher que le médecin (intéressant pour franchise élevée)

Avantages de Primary Care pour nous les pharmaciens

Mise en avant et valorisation de nos compétences et connaissances

Positionnement des pharmacies comme le 1^{er} point de contact pour les questions de santé

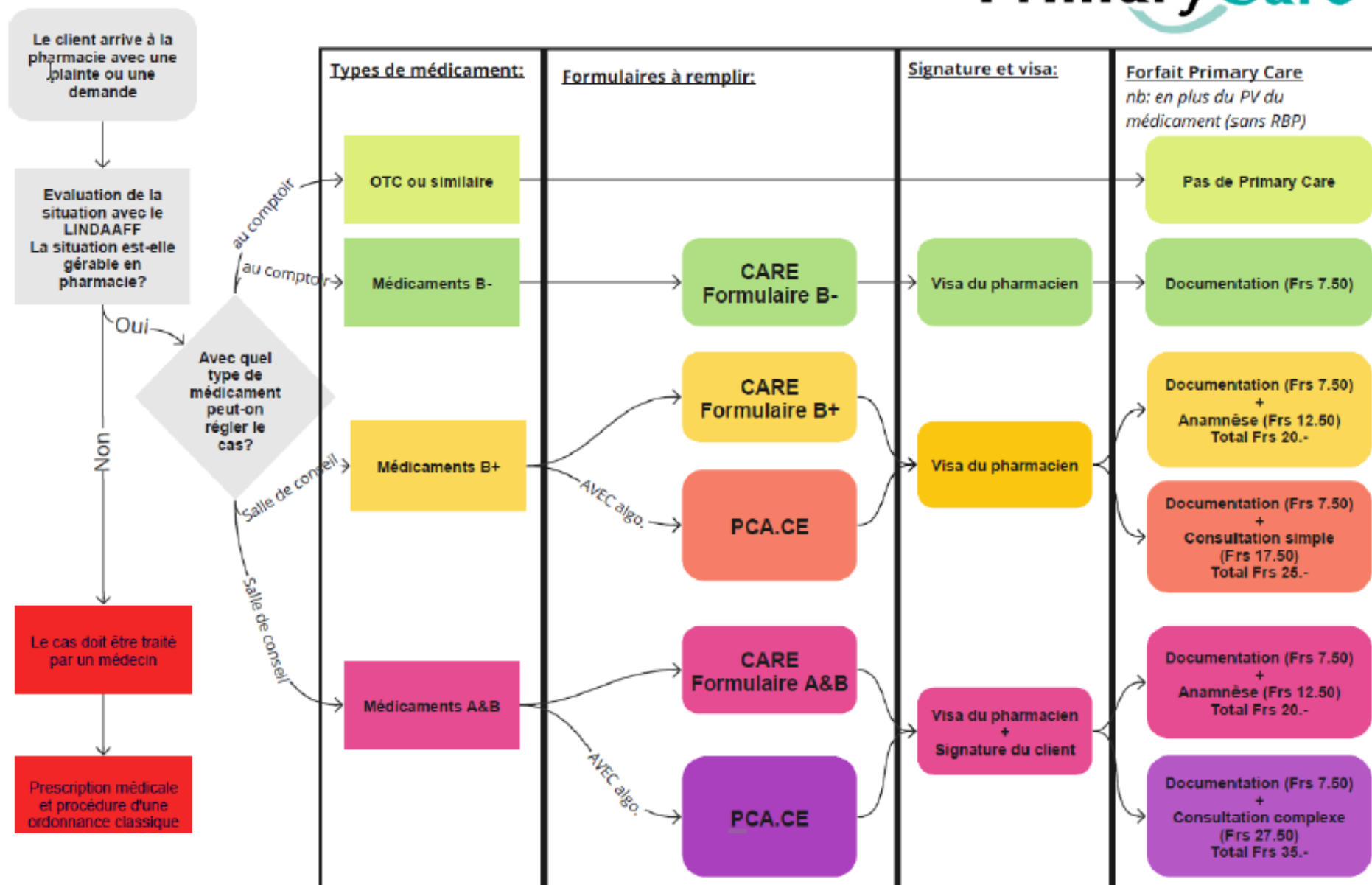
Rémunération de notre temps et de nos conseils

Préparation du terrain pour l'introduction de la RBPV

Explication des tarifs

Schéma Primary Care

Health Services / version 09.2021



Quelques cas particuliers

Avec Primary Care

- Ordonnances étrangères
- Pilule du lendemain
- Pilule contraceptive sans ordonnance ni dossier (pas de traçabilité)
- Dépannage traitement chronique d'un patient résident à l'étranger

Sans Primary Care

- Prolongation d'une ordonnance renouvelable (avance d'ordonnance) qui suit les recommandations d'usage
- Ordonnances de dentistes
- Ordonnances de médecins vétérinaires

Défis et réflexions pour le futur

- Donner l'accès et expliquer aux assistant(e)s en pharmacie le fonctionnement de Primary Care : Empowerment
- Se sentir à l'aise avec cette nouvelle compétence et la liste de médicaments B+ et mettre en avant les compétences/l'autonomie de nos équipes
- Exploiter le potentiel au niveau du conseil de manière pro-active au lieu de répondre uniquement à la demande

Primary Care : Comment le proposer?

- Le présenter comme une alternative rapide et plus économique pour le client
- Insister sur le fait qu'il a **le choix** entre une réponse immédiate à la pharmacie ou une visite médicale.
- Insister sur la facilité d'accès aux médicaments sans consultation (heures d'attente aux urgences, période de vacances etc.)
- Ne pas oublier qu'une ordonnance médicale a également un coût (environ CHF 17-)

Exemples de Formules rapides

Vous savez que ce produit est soumis à ordonnance mais

1. a. *Nous pouvons vous le délivrer avec l'accord du pharmacien*
b. *Le pharmacien peut vous trouver une solution.*
c. *Peut être que l'on peut faire quelque chose pour vous.*
2. *Cela vous revient à Frs pour l'entretien avec le pharmacien*

ET

3. a. *Vous avez votre produit immédiatement et vous évitez une consultation*
b. *Vous partez avec votre traitement sans besoin d'aller chez le médecin.*

Exemple de délivrance : Liste B+

Le client vous demande un médicament de la liste B+, comment réagissez-vous ?

- Commencer par évaluer la situation, est-ce que ce médicament répond réellement aux besoins du client? Soyez confiant(e)s, vous êtes aptes à conseiller ces médicaments ex-liste C comme auparavant!
- Si oui: *«Ce médicament est effectivement adapté à votre situation. Cependant, ce médicament est désormais sur ordonnance médicale. Nous devons documenter plus en détail cette remise et il en coûtera un montant de « X » Frs. Est-ce ok pour vous?»*
- Si oui: parfait, vous pouvez remplir le document et faire contrôler à votre pharmacien (s'il est d'accord avec ce processus)
- Si non: *«Puis-je vous proposer un autre médicament qui pourrait vous soulager?»*
- **Réclamation sur le prix:** «Les médicaments soumis à prescription nécessitent une anamnèse plus approfondie qu'un médicament classique. Tout ceci doit être documenté comme un dossier médical et cela nous demande plus de temps et de compétences pour vous servir.»

Take Home Message

Avec Primary Care nous préparons notre futur dans un contexte où les marges ne font que de baisser et où les demandes des clients vis à vis de la pharmacie sont de plus en plus spécifiques.

La délivrance de ces médicaments est sous la responsabilité des pharmaciens. C'est à nous de décider quelles sont les tâches que les assistant(e)s peuvent effectuer.



**Questions &
Feedback**

Merci pour votre attention

